



ffgolf®
Fédération Française de Golf

Ligue Ile-de-France de Golf

GRAND PRIX DE VILLARCEAUX 2010

19 et 20 JUIN 2010 - GOLF DE VILLARCEAUX

Règlement de l'épreuve 2010

Clôture des inscriptions : **Mercredi 16 Juin 2010 à 18h30.**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et les règles locales permanentes des épreuves fédérales du Vade-mecum Sportif 2010 édité par la FFGolf. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

Grand Prix inscrit au calendrier 2010 des Grands Prix (épreuve comptant pour les Mérites Dames et Messieurs) ouverts aux joueuses et joueurs de nationalité française ou étrangère licenciés dans un club national et rentrant dans la limite d'index et les catégories fixées ci-dessous :

Limites d'index et Séries:

<11,4 pour la série Dames (catégorie 10 en 2009)

<8,4 pour la série Messieurs (catégorie 8 en 2009)

L'index pris en compte pour la compétition sera celui à la date de la clôture des inscriptions. Les joueuses et joueurs devront être titulaire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du Golf en compétition.

Le Certificat Médical devra avoir été enregistré à la FFGolf à la date limite des inscriptions, faute de quoi l'inscription de la joueuse ou du joueur sera bloquée lors du contrôle des inscrits.

LIMITE DU CHAMP DE JOEUSES ET JOUEURS

Le champ de joueuses et joueurs sera limité à 144 (avec réservation si la série existe de 30 places pour joueuses et 9 places pour les pros) compris wildcards attribuées.

Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs seront retenus en prenant en compte d'abord les titulaires de la licence or Elite de l'année en cours, puis l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué dans le tableau précédent.

Compte tenu du nombre d'inscriptions, Le Comité Organisateur se réserve la possibilité de restreindre le champ des joueurs en abaissant l'index maximum autorisé. Pour ce faire, l'écart de 3 points d'index entre les messieurs et les dames pourra être respecté.

Note 1 : Si le nombre de places maximum pour les joueuses dames n'est pas atteint, les places restantes seront reportées pour les messieurs et inversement.

Note 2 : le comité d'organisation disposera de 15 wild-cards (incluses dans les 144 participants) pour des joueurs ou joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. Ces dernières seront attribuées en priorité aux jeunes issus des groupes de Ligue IDF et Paris

Note 3 : L'ordre du mérite pris en compte sera celui au 06/06/10 et l'index sera celui figurant dans Fléole à la date de clôture des inscriptions au 16 Juin 2010. Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.



INSCRIPTION ET DROIT D'ENGAGEMENT

La clôture des engagements est fixée au **Mercredi 16 Juin 2010 à 18h30**.

L'inscription se fait auprès du secrétariat du Golf de VILLARCEAUX Château du Couvent 95710 CHAUSSY , (Tél. : 01 34 67 73 83, Fax : 01 34 67 72 66), Mail : Villarceaux@wanadoo.fr , à l'aide du formulaire joint accompagné du règlement des droits d'inscription.

Les engagements des joueurs ne sont considérés comme valables que parvenus au secrétariat du Golf de VILLARCEAUX Château du Couvent 95710 CHAUSSY , Tél. : 01 34 67 73 83, Fax : 01 34 67 72 66, Mail : Villarceaux@wanadoo.fr pour le 16 JUIN 2009 à 18h30, accompagnés des droits d'inscriptions.

Pour les joueurs déclarant forfait après le Jeudi 17 Juin 2010 à 12h00, les droits d'inscription resteront acquis au club.

- Chèque à l'ordre de : A.S. Golf de VILLARCEAUX.

Adultes 70 € / Jeunes -25 ans 35 € / Jeunes -18 ans 15 €

FORMULE DE JEU :

L'épreuve sera jouée sur deux tours conventionnels de 18 trous par jour en formule stroke-play.

HORAIRES et MARQUES de DEPART:

Le premier départ du premier jour est fixé à **7h30** et celui du deuxième jour à **7h00**. Les départs se feront toutes les **11 mn**. L'ordre des départs sera fait pour le premier jour dans l'ordre des index, puis pour le deuxième par ordre inverse des résultats du premier jour.

Affichage des départs du premier jour sur tableau officiel ou sur le site internet du club www.villarceaux.com , onglets « vie sportive » « le Grand Prix » à partir de 12h00 le Vendredi 18 Juin 2010. Mise en ligne des départs du deuxième jour sur le site internet du club www.villarceaux.com , onglets « vie sportive » « le Grand Prix » , à partir de 21h00 le Samedi 19 juin 2010 », ou en appelant au 01 34 67 73 83 jusqu'à 22h00 .

Repères/Marques de départ :

- Marques blanches pour les Messieurs
- Marques bleues pour les Dames

Les marques de départ seront selon les caractéristiques du terrain et des conditions de jeu

JOURNEE D'ENTRAINEMENT:

La journée d'entraînement ou reconnaissance du parcours est prévue toute la journée du **Vendredi 18 Juin 2009 de 8h00 à 18h30**.

CLASSEMENT et DEPARTAGE « GRAND PRIX de VILLARCEAUX »:

Les Classements Dames et Messieurs du Grand Prix de Villarceaux sont des classements exclusivement en brut et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte). Le Vainqueur Dames ou Messieurs du Grand Prix de Villarceaux sera la joueuse ou le joueur ayant rendu le meilleur score sur les deux tours conventionnels.

Départage :

En cas d'égalité pour la première place en brut en Catégorie Dames ou Messieurs, pour le Grand Prix le départage se fera par un play-off en mort subite « trou par trou » sur les trous 17, 18 et 9. En cas d'impossibilité de play-off, le classement avec départage informatique deviendra officiel.

Pour les autres places, les joueuses et joueurs ex-aequo seront départagés en fonction des scores selon les 18, 9, 6, 3 et derniers trous (départage informatique par ELKA).



CLASSEMENT et DEPARTAGE « VILLARCEAUX TROPHY »:

Le Classement par Clubs « VILLARCEAUX TROPHY » est un classement en brut sur l'addition des 3 meilleures scores des 2 tours conventionnels de joueuses ou joueurs de chaque club. Le Club Vainqueur de la 1^{ère} édition du VILLARCEAUX TROPHY sera celui qui aura obtenu le meilleur score.

Départage :

En cas d'égalité pour la première place, les clubs seront départagés sur la plus mauvaise carte des 2 jours des joueuses et joueurs composant l'équipe, puis sur la meilleure carte. En d'égalité parfaite après ces départages, les clubs concernés désigneront un joueur pour un départage en play-off en mort subite « trou par trou » sur les trous 17, 18 et 9.

PRIX :

- Pour la catégorie Dames : 3 Prix Brut (Trophées CRISTAL de chez CAP ARGENT)
- Pour la catégorie Messieurs : 5 Prix Brut (Trophées CRISTAL de Chez CAP ARGENT)
- Pour le VILLARCEAUX TROPHY : 1 prix Brut Club + prix pour les 3 joueuses ou joueurs du club composant le score de l'équipe

REMISE DES PRIX :

La remise des Prix aura lieu Le Dimanche 20 Juin 2010, 30 mn après la rentrée de la dernière partie, au Club House du Golf de VILLARCEAUX et sera suivie du cocktail de l'Amitié.

UTILISATION DE VOITURETTES ET CHARIOTS ELECTRIQUES :

L'utilisation de voiturettes par les joueuses et les joueurs n'est pas autorisée sauf autorisation médicale reconnue par la FFG.

L'utilisation de chariots électriques par les joueuses et les joueurs est autorisée.

UTILISATION DES APPAREILS MESURANT OU EVALUANT LES DISTANCES :

(voir la Note de la Règle 14-3)

Les règles permanentes des épreuves fédérales s'appliquent aux grands prix. Les instruments mesurant ou évaluant les distances, sont autorisés.

Cependant, l'utilisation d'un instrument de mesure de la distance qui est conçu pour évaluer ou mesurer d'autres éléments qui pourraient influencer le jeu d'un joueur (par exemple le dénivelé, le vent, la température etc..) ne sera pas autorisée, que ces fonctionnalités soient utilisées ou non. A titre d'information, les appareils tel que les téléphones dotés de logiciels embarqués, GPS sont interdits.

COMITE DE L'EPREUVE :

Le comité de l'épreuve sera composé :

- de la Directrice de Tournoi - Mauricette FEUILLAS, Arbitre International et membre du comité des règles
- du Président de l'Association Sportive du Golf de Villarceaux - Alain MALHERBE
- du Président de la Commission Sportive - Dominique STENVOT
- et des Arbitres - Joëlle GOGLU Arbitre Fédéral, Jean-louis CANO Organisateur de Tournoi

CONTROLE ANTI-DOPAGE :

Chaque participant inscrit peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique. En cas de contrôle positif, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la FFGolf (lire § 5.1-2-1 (Cahier des Charges des grands Prix) et 5.4-1 (Dopage et les golfeurs) du Vade-mecum sportif des Clubs Sportif 2010 de la FFG, ainsi que le § 1-3 sur l'annulation automatique des résultats suite à une condamnation pour dopage).

TABLEAU OFFICIEL :



Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

RECORDING et ENREGISTREMENT des SCORES :

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :

1. Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte "aussitôt que possible" et donc contrevenant à la Règle de Golf 6-6.b.
2. Les joueurs sont invités à attendre que leur carte ait été vérifiée. La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la Règle 6-6.c, lorsque le joueur quittera la pièce du recording.

TENUES VESTIMENTAIRES et COMPORTEMENT :

Les joueurs se doivent d'avoir un comportement correct et de respecter l'étiquette. A ce titre les blue-jeans, les tee-shirts, les débardeurs ou les shorts sont interdits.

